

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2038

présenté par

Mme Provendier, M. Batut, Mme Boyer, M. Buchou, Mme Bureau-Bonnard, Mme Brugnera, Mme Cazarian, M. Claireaux, M. Krabal, Mme Hérin, M. Freschi, Mme Le Feur, Mme Lenne, Mme Leguille-Balloy, Mme Michel, Mme Mirallès, Mme Pouzyreff, Mme Racon-Bouzon, M. Cédric Roussel et Mme Rossi

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.